

## Comité syndical du 29.08.2017

<b>1</b>	Avenant n°1 à la convention de délégation de service public relative à l'établissement et à l'exploitation du réseau d'initiative publique à très haut débit dans l'Aisne signée entre le groupement AISNE THD/BOUYGUES ENERGIES SERVICES et l'USEDA.
<b>2</b>	Mise en place des armoires de commandes d'éclairage public communicantes.
<b>3</b>	Convention entre ENEDIS et l'USEDA : dispositif de crise suite à un évènement climatique d'ampleur- mise en place d'un réseau de correspondants intempéries.
<b>4</b>	Demande d'adhésion de la commune de GUIVRY.